

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUN 2020**

Conseillers élus : 15
En exercice : 15
Présents : 15

Date de convocation : 17 juin 2020

Étaient présents : M. Jean-Jacques ARNOUX ; Mme Enza BAROTTE ; Mme Charlotte BECKER ; M. Raymond BECKER ; Mme Géraldine-Sophie CAPRON ; M. Thierry CHARTON ; M. Damien FANCELLO ; Mme Pauline GUILBERT ; Mme Cathy LECUYER ; M. Sylvain MARTIN ; Mme Patricia MELY ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Michel TROMPETTE ; Mme Karine WEBER ; M. Dominique WEYANT.

Secrétaire de séance : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 25 mai 2020.

Mme Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DELIB 7.10-023/2020 : DOTATIONS SCOLAIRES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'inscrire au budget 2020, répartie de façon suivante :

École élémentaire
50 euros par élèves

École maternelle
50 euros par élèves

Par classe (élémentaire et maternelle)
270 euros X 3 = 810 €

La Commune paie le téléphone, Internet, le bus dans un rayon de 15 km ;

La Commune a également subventionné la classe de neige à hauteur de 100 euros par enfant pour les classes de CM1 et CM2.

VOTES : À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 29 juin 2020
Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20200624-2020DEL023-DE
Reçu le 02/07/2020

